EMBA
Business School

Cours de langue japonaise

BULLETIN D'INSCRIPTION

2024-2025

L'apprenant/e

- Nom et prénom :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Ville et code postal :

Représentant légal 1 (si applicable)

- Nom et prénom :
- Date de naissance :
- N° téléphone :
- Adresse email :
- Adresse :
- Ville et code postal :

Représentant légal 2 (si applicable)

- Nom et prénom :
- Date de naissance :
- N° téléphone :
- Adresse email :
- Adresse :
- Ville et code postal :

Choix de l'horaire de la séance

☐ DÉBUTANT : Samedi de 9h00 à 10h30
☐ FAUX-DÉBUTANT : Samedi de 10h30 à 12h00
☐ INTERMÉDIAIRE : Samedi de 9h00 à 10h30
☐ AVANCÉ : Samedi de 11h40-13h10

Les groupes seront ouverts selon le nombre d'inscrits (4 minimum).

Prix

Le montant prévisionnel des cours est de 385 € correspondant à 24 séances d'1h30.

Coût pédagogique (exonéré de TVA) :	385,00 €
Autres frais :	-
TOTAL :	**385,00 €**

L'achat d'un manuel peut vous être demandé par le/la professeur/e. Il sera soit à acheter par vos soins, avec les conseils du/de la professeur/e, ou à régler directement à ce dernier s'il/elle effectue une commande groupée.

Le/les représentants légaux de l'apprenant s'engagent à verser la somme ci-dessus selon les modalités de paiement suivantes *(cocher les cases correspondantes au mode de règlement choisi) :*

☐ Par **chèque** à l'ordre de CCI Finistère
☐ Par **prélèvement** : merci de nous remettre le mandat de prélèvement ci-joint rempli accompagné de votre RIB avec ce bulletin d'inscription.

☐ En **une fois** encaissé / prélevé le 15/10/2024,
☐ En **trois fois**, par chèque encaissé ou prélèvement aux dates suivantes :
- 135,00 € le 15/10/2024,
- 125,00 € le 15/11/2024,
- 125,00 € le 15/12/2024.

EMBA
Business School

Validation de l'inscription

☐ J'ai pris connaissance des conditions générales ci-jointes et du présent bulletin d'inscription.

Nom et prénom de l'apprenant et/ou du/des représentants légaux
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à …… Le……

EMBA
Business School

CONDITIONS GENERALES

Article 1 : Objet des cours de japonais

L'établissement de formation EMBA Business School organise des cours de japonais ayant pour objectifs l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances et compétences linguistiques et culturelles japonaises**.**

Article 2 : Organisation des cours de japonais

Les cours de japonais sont organisés pour un effectif de 4 à 15 apprenants.

- **Dates** : de septembre à mai ;
- **Durée** : 36h00 (24 séances d'une heure et trente minutes) ;
- **Lieu** : EMBA Business School – 1 Avenue de la Plage des Gueux - 29000 QUIMPER.

Les cours sont dispensés par des professeurs de langue japonaise de l'EMBA BS, natifs et/ou experts.

Article 3 : Dispositions financières

Toute inscription doit-être accompagnée obligatoirement du règlement (chèque(s) ou mandat de prélèvement et RIB).

Article 4 : Assurance

L'assurance responsabilité civile est obligatoire et à la charge de chaque apprenant/représentants légaux.

Article 5 : Responsabilité

L'EMBA Business School ne saurait être tenue responsable des pertes, dommages ou préjudices subis par l'apprenant, quelles qu'en soient les causes. Les dommages causés par l'apprenant aux biens et aux personnes engagent la responsabilité de ce dernier ou de son/ses représentants légaux.

Article 6 : Modification ou annulation des cours

L'EMBA Business School se réserve le droit :

- de modifier le lieu des cours, leur déroulement et de façon mineure leur contenu, ou de les reporter si les circonstances l'exigent ;
- de refuser toute inscription de la part d'un apprenant pour motif légitime et non discriminatoire ;
- d'exclure un apprenant qui contredit les buts poursuivis par l'EMBA Business School (l'exclusion se fait alors sans indemnité ni remboursement, même partiel).

En cas d'annulation ou cessation anticipée des cours du fait de l'EMBA Business School par suite de force majeure dûment reconnue, le présent bulletin d'inscription sera réputé nul. Seules sont dues les séances effectivement dispensées.

En cas d'arrêt des cours par l'apprenant (quels que soient les motifs à l'origine de cette absence, à l'exception du cas de force majeure dûment reconnu), les modalités suivantes sont applicables :

- En cas d'annulation une fois la deuxième séance commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total des cours, déduction faite le cas échéant des sommes déjà perçues et/ou payées.

Article 7 : Protection des données

L'EMBA Business School s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, venue modifier la loi Informatique et Liberté du 06 janvier 1978.

Article 8 : Litiges

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence du tribunal du ressort du siège de la CCI Finistère.

Je soussigné(e),

NOM : .....

Prénom : .....

Nom du responsable légal (si mineur) : .....

1- Autorise : oui* non*

L'EMBA Business School, école de la CCI Finistère (Délégation de Quimper) à reproduire ou diffuser des films ou photographies me représentant, ne portant pas atteinte à ma vie privée, dans le cadre de la mise en œuvre d'enseignements.
Cette autorisation est valable pour toute la durée de diffusion de l'image et pour tous usages, y compris publicitaires et commerciaux., ainsi que sur les réseaux officiels de l'EMBA BS.
Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation du ou des passages du film me représentant ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.
La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

**Entourer le choix*

Fait à : le :

Signature :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire, vous autorisez La C.C.I. Finistère à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la C.C.I. Finistère.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence Unique du Mandat :

Identifiant Créancier SEPA : FR57ZZZ378739

Débiteur :

Votre Nom : .....

Votre Adresse : .....

.....

Code Postal : .....Ville : .....

Pays : FRANCE..... IBAN :

Créancier :

C.C.I. Finistère
1 place du 19ème R.I.
CS 63825
29238 BREST Cedex 2

BIC :

Paiement : [X] Récurrent/Répétitif [ ] Ponctuel

A :..... Le :

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat
Joindre obligatoirement un RIB